



L'EUROPE EN RÉGION

Aides européennes

Les étapes à retenir!







RENDEZ-VOUS SUR LE SITE :
europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

2 Je me renseigne...

> Pour une vue synthétique des fonds européens et des domaines soutenus, rendez-vous sur la page d'accueil du site « j'ai un projet/aides européennes par thématiques »



Je peux télécharger les fiches qui me rappellent par actions, les critères et les règles de gestion.

> EN SAVOIR ENCORE + ?

Explorez l'espace Médiathèque, accessible tout en bas de la page d'accueil du site, pour vous immerger dans les programmes européens, les critères, les règles de gestion...

4

Je suis curieux

Je peux aller voir les appels à projets en cours dans la rubrique « j'ai un projet/Appels à projets ».



Cliquez sur « j'ai un projet/ le dépot de mon dossier »

J'ai accès au guide du porteur et à différentes notices concernant la demande d'aide, le conflit d'intérêt, les indicateurs.....



Je me lance! 5

> CRÉER MON COMPTE

*mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr*Saisir mon dossier de demande d'aide.

Je consulte l'onglet « ressources », très important !!!! Sur lequel je retrouve la documentation thématique FEDER/FSE+.

> À QUOI ÇA SERT ?

A télécharger tous les modèles qui vont m'être demandés tels que : le modèle de la déclaration de la taille de l'entreprise, le modèle de lettres de mission, l'attestation d'absence de conflit d'intérêt,...

> Ces documents seront à renseigner et à télécharger comme pièces justificatives dans ma demande d'aide

6 TEt n'oubliez pas...

L'Union européenne demande aux bénéficiaires de communiquer sur leur projet, pendant et après sa réalisation. Pas de panique, vous pouvez être accompagné! (« Mes obligations de communication » sur : europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

